



**Certificat de publication de l'avis public relatif à la tenue d'une assemblée de consultation publique sur le premier projet de Règlement numéro 2024-473 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de modifier certaines dispositions relatives à la zone Mxt-7**

Je, Daniel LeBlanc, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Martine, certifie par la présente que :

- J'ai affiché le présent avis public à l'hôtel de ville de Sainte-Martine en date du 8 janvier 2025 ;
- Tel que prévu au Règlement numéro 2019-337 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Sainte-Martine adopté le 12 février 2019 par le conseil municipal, j'ai affiché le présent avis public sur le site Web de la Municipalité de Sainte-Martine en date du 8 janvier 2025.

  
\_\_\_\_\_

Daniel LeBlanc  
Directeur général et greffier-trésorier

8 Janvier 2025  
\_\_\_\_\_

Date